



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 7 juillet 2016

**Service départemental de la
communication interministérielle**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mesures prises suite à l'accident mortel à Monfaucon Brézac Artifices

Le 29 juin 2016, deux salariés de l'entreprise Brezac sont décédés sur le site de Monfaucon lorsqu'une explosion s'est produite pendant une opération de manutention.

Avant tout redémarrage des activités, Madame la Préfète de la Dordogne a prescrit à la société Brezac, par arrêté d'urgence du 06 juillet 2016, un certain nombre de mesures visant à assurer la sécurité des tiers.

Ces mesures sont principalement :

- la remise en état des installations,
- une analyse des causes de l'accident,
- un renforcement de la sécurité.

Des enquêtes judiciaires et administratives sont actuellement en cours pour déterminer les responsabilités dans cet accident.

Contacts presse:

Préfecture de la Dordogne

Service départemental de la communication interministérielle

Marjorie VIGNES

☎ 05.53.02.24.07

✉ marjorie.vignes@dordogne.gouv.fr